

GEORGES BOURGIN

UNE ENTENTE FRANCO-ALLEMANDE

BISMARCK, THIERS,
JULES FAVRE ET LA RÉPRESSION DE LA COMMUNE DE
PARIS (MAI 1871).

Un registre de copies de télégrammes des archives du ministère des Affaires étrangères français jette des lueurs vives, par les textes qu'il contient, sur les conditions dans lesquelles furent discutées par Jules Favre et Bismarck les clauses du traité de Francfort. Il s'y révèle les hésitations des deux partenaires, l'un à recourir à la force prussienne pour avoir raison de la Commune, l'autre à tirer parti de la conjoncture défavorable pour la cause allemande. Les textes gravitent d'abord autour du sort du fort d'Issy, occupé par la Commune et dont la position commandait l'avenir du second siège de Paris, puis ils évoluent à propos de la question des prisonniers français en Allemagne, dont la réincorporation dans l'armée régulière devait faciliter la répression de l'insurrection algérienne et grossir les effectifs d'une masse de combattants forcément hostiles aux gardes nationaux dont la résistance retardait leur libération définitive. Sans la sommation du général prussien de Fabrice, sans le recours aux prisonniers, le sort de la capitale n'eût sans doute pas été différent, il eût été vraisemblablement prolongé.

Je donne la parole aux textes, à peine commentés; ils sont éloquents et démontrent que, s'il y a eu en 1871 des hésitations du patriotisme français, ce n'est pas du côté des Communeux qu'elles se manifestent.¹

Le 5 mai 1871, un télégramme de M. de Pontécoulant, chargé des relations entre le pouvoir exécutif français, aux mains de Thiers, et J. Favre, sur qui reposait la tâche de négocier la paix avec l'Allemagne et qui se trouvait, à cet effet, à Francfort, insistait sur la nécessité d'isoler le fort d'Issy et soulignait l'utilité d'établir des batteries de gros calibre pour y arriver. Les événements de Paris intéressaient au premier plan Bismarck. Mais Alexandre II, tsar de Russie, semble, de son côté, avoir élaboré à leur sujet tout un système politique. Voici ce

¹ Sur la période antérieure au 17 mars, voir d'autres télégrammes, dont l'origine n'est pas spécifiée, publiées par M. Henri Guillemin, dans *Le Monde*, 19 novembre 1955.

que, dans le télégramme cité, Pontécoulant rapporte des propos du Tsar, conversant avec M. de Gabriac, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg: "Le Gouvernement russe a tout récemment encore insisté à Berlin sur ce point qu'il ne fallait point par des chicanes intempestives rendre la répression de l'émeute, – c'est-à-dire de la Commune, – plus difficile, et affaiblir ainsi le principe d'un gouvernement qui était une sauvegarde pour la France et pour toute l'Europe... Faites la paix le plus tôt possible, de manière à empêcher la Prusse de suspecter vos intentions et de vous créer des embarras. La paix faite, vous me trouverez encore plus résolument avec vous".

Ainsi, pour Alexandre II, la répression de la Commune était indispensable à un accord franco-russe qu'il souhaitait. Nous allons voir, par les télégrammes qui suivent, que cette répression n'était possible que sur la base d'une paix franco-prussienne, et qu'elle impliquerait la collaboration plus ou moins avouée de l'Allemagne avec le conservatisme français, décidé à briser l'insurrection prolétarienne.

Et d'abord les télégrammes se succèdent de Paris à Francfort, pour renseigner J. Favre sur la marche des opérations contre le fort d'Issy. Dès le 7 mai, Pontécoulant annonçait les opérations d'attaque contre le Point du Jour pour le lendemain lundi: la redoute prise la nuit, retournée, devait être reliée aux tranchées de Clamart. Bismarck offrait, ainsi que l'indique un télégramme de J. Favre du 7 mai, de coopérer à la reprise de Paris, ou même d'occuper Paris de vive force, si l'armée de l'ordre ne réussissait pas à prendre la capitale; il avait même la pensée que ce serait une opération militaire peut-être indispensable, et il estimait que, Paris une fois repris par les Français, ceux-ci recommenceraient la guerre avec toutes les forces que l'insurrection aurait permis d'accumuler; il indiquerait, dans un ultimatum imminent, la nécessité de prolonger l'occupation allemande au delà du paiement du premier demi-milliard, "jusqu'à ce que l'ordre lui paraisse suffisamment rétabli". Et J. Favre concluait dans son télégramme à Thiers:

„Vous voyez la gravité de la situation. Si elle pouvait se dénouer ou par un coup de main décisif ou par une transaction avec Paris, ce serait un grand bonheur. Malheureusement, l'obstacle est dans la nécessité de désarmer la Garde nationale en entier, et sur ce point nous ne pouvons céder".

Ce télégramme du 7 fut complété par deux autres, du même jour, expédiés à 3h30 et à 7 heures du soir, et qui répétaient la décision de l'Allemagne de n'évacuer "qu'autant qu'elle croirait l'ordre rétabli" ou après le paiement d'un milliard en plus: certes les difficultés s'accumulaient sur la tête de Thiers, et n'oublions pas de surcroît l'insurrection algérienne, pour la répression de laquelle le gouvernement français demandait le retour des prisonniers d'Allemagne.

Le 8 mai, Pontécoulant annonce que les travaux d'investissement du fort d'Issy sont terminés et que les batteries de Montretout ont commencé de tirer contre l'enceinte.

Le 9 mai, J. Favre explique que le lendemain sera signé un véritable traité de paix avec l'Allemagne, sur la base d'une prolongation de l'occupation, jusqu'à ce que l'ordre soit rétabli ou que 1.500 millions aient été payés. Bismarck consent au retour des prisonniers, dont 20.000 sont tout de suite promis pour l'Algérie, et Thiers se réjouit de ces conditions par l'intermédiaire de Pontécoulant le 9 mai.

Le même jour, J. Favre exprime sa satisfaction de la prise du fort d'Issy, et, à onze heures et demie du soir, il lance un télégramme : „La paix est définitivement conclue”. L'accord franco-allemand se fait aux dépens de la Commune : Moltke a télégraphié que : “si par malheur les soldats français étaient repoussés, l'armée allemande leur ouvrirait ses rangs pour la retraite et tirerait sur les insurgés”. Le chef allemand doit sommer la Commune d'avoir à désarmer tout le front nord et nord-est, sous peine de bombardement : l'accord est donc complet entre Versailles et Francfort.

Aussi, dans un télégramme du 10 mai, Thiers exprime-t-il au négociateur français ses *tendres* compliments (sic) et son attente impatiente du retour de J. Favre à Versailles. On est à la joie dans cette ville : les élections se sont heureusement bien passées, grâce aux ordres très énergiques prescrits par le ministre de l'Intérieur “en vue de regrettables menées”, et moyennant quelques arrestations. D'ailleurs, le fort d'Issy est occupé, et 109 pièces de canons, des vivres, des effets, quelques prisonniers sont tombés aux mains de Versailles ; le fort de Vanves est couvert de feux et ne tiendra pas longtemps ; les opérations du siège en avant de Boulogne, dirigées contre l'enceinte, avancent rapidement ; on est à trois cents mètres du rempart, à la veille de faire brèche dans Paris.

Du 10 mai, date du jour où J. Favre quitte Francfort pour Versailles, au 19, pas de télégrammes. Ils reprennent le 20, le Ministre des Affaires étrangères français ayant regagné Francfort, et dans un télégramme du 20, on lit cette phrase typique : “Le chancelier demande à nous aider pour en finir le plus vite possible”. De fait, il met à la disposition de Thiers des masses de prisonniers à raison de 30.000 par envoi. Il signa le traité de paix à onze heures du soir ce même 20 mai ; il offrait de sommer la Commune de désarmer, étant prêt à agir ou à bloquer, selon le désir du gouvernement français. “Ce n'est pas, dit-il à J. Favre, un parti contre lequel vous luttez, c'est un ramas de brigands, violant les lois sur lesquelles reposent toutes les civilisations. Pouvons-nous assister les bras croisés au renversement des monuments publics, à la destruction des propriétés privées, peut-être au

meurtre de l'archevêque? Notre abstention ne se comprend plus et nous ne pouvons la promettre que pour bien peu de temps et encore..."

J. Favre est à coup sûr gêné de ces propositions pressantes, il essaie de limiter l'aide allemande au renvoi des prisonniers, admet la sommation sans action militaire, tout en acceptant l'occupation de Saint-Ouen.

De fait, l'armée française, où sont réincorporés les prisonniers autorisés à passer par la Belgique, obtient des résultats "excellents". Thiers indique le 21 mai que la guerre sera terminée dans le courant de la semaine; les Versaillais ont une brèche du côté d'Issy, ils en commencent une à la Muette, ils en prévoient une troisième à Passy. "L'ordre social sera vengé dans le courant de la semaine, sans qu'on ait besoin de faire appel aux Allemands." J. Favre se demande de son côté si l'on a raison d'écarter cette aide, devant les excès de violence qui se multiplient à Paris: l'internement en Allemagne des réfugiés communalistes suffit-il? Il serait bon que les Allemands intervinssent dans des cas tels que le pillage de la maison de M. Washburne, ambassadeur des Etats-Unis, par les gardes nationaux.

Le 21 mai, c'est un télégramme de victoire de Thiers: la porte de Saint-Cloud vient de s'abattre sous le feu de l'artillerie. Les corps des généraux Douai, Ladmirault, Clinchant entrent ou s'ébranlent pour entrer dans Paris, et J. Favre se réjouit dans un télégramme de réponse du 22 mai.

Et la série de cette correspondance se termine par ce télégramme de Thiers du 22 mai, qui dit:

"Je rentre à Paris où j'ai vu de bien terribles spectacles. Nous sommes établis à l'Arc de Triomphe, au Trocadéro, à l'École militaire et sur les ponts principaux. Ce sont nos gros canons qui ont tout fait et rendu inutile un assaut qui aurait pu être sanglant. Venez, mon ami, partager notre satisfaction."

Oui, la semaine sanglante était inaugurée et les Versaillais, dont la tâche avait été facilitée par l'accord et par la paix avec les Allemands, allaient noyer Paris dans le sang – un sang de prolétaires qui ne suffit pas à éteindre les incendies allumés sans doute par les insurgés, mais aussi par les canons de Thiers et de l'armée de répression.

D'un seul homme le Gouvernement de Thiers s'était préoccupé: Henri Rochefort était tombé à Meaux aux mains des soldats de l'ordre et conduit à Chelles; J. Favre s'inquiétait qu'en le ramenant à Versailles n'éclatât une "démonstration à coup sûr très légitime. Il vaudrait mieux qu'il entrât la nuit." D'un Varlin, d'un Franckel, d'un Delescluze il n'était pas question, et l'on était à la veille de ces affreux éclats de cruauté sadique que perpétrent les bourgeois exaspérés à l'arrivée des lamentables cohortes de communeux capturés.

AUTRES TÉLÉGRAMMES SUR LA COMMUNE
ET SES SUITES

De la même série de registres de télégrammes, sont tirés les textes reproduits ci-dessous et qui ont un intérêt au regard de l'histoire de la Commune de Paris, sans s'intégrer au développement qui précède. Ces textes concernent le congrès de Dresde de l'Internationale, les problèmes posés par l'extradition de communards réfugiés en Angleterre, la lutte contre les incendies de la capitale avec l'aide des pompiers britanniques.

I° - TÉLÉGRAMMES ALLEMAGNE 1871
(8 JUIN-31 DÉCEMBRE)

Versailles, 11 juillet 1871, 10 h., matin.

Un télégramme de Bâle m'apprend que le 15 courant un congrès de l'Internationale doit se réunir à Dresde, que toutes les nationalités continentales doivent y être représentées. La réunion aura lieu dans une salle dite de conversation, et le soir à la "Central Hall". Les délégués seront attendus aux gares par des commissaires de l'Internationale porteurs d'une rosette rouge à leur boutonnière. Je ne sais si le gouvernement allemand se résigne à tolérer cette provocation scandaleuse. En étant informés, notre devoir est de l'avertir, et je vous prie de le faire savoir à M. de Thile.

Signé: Jules Favre.

Berlin, 13 juillet 1871, 3 h. 25.

J'ai informé M. DE THILE du projet de la Société internationale de Dresde et je lui ai donné à cette occasion lecture de quelques passages de votre circulaire confidentielle.¹ Je vous envoie par la poste un compte-rendu de cette conversation. Mais je puis vous donner dès à présent l'assurance que vous trouverez dans le gouvernement allemand un concours entier à toutes les mesures qui seraient nécessaires pour combattre un aussi redoutable fléau.

Signé: Gabriac.

15 juillet 1871, 11 h. soir.

Vous pouvez donner à M. DE THILE copie de la circulaire confidentielle que je vous ai adressée. Je recueille les renseignements qui m'arrivent des différents pays que j'ai interrogés. Leur rapprochement sera une leçon profitable. Mais au lieu de se borner à en discuter, à mon sens les gouvernements devront agir. Je n'abandonne pas

¹ Allusion à l'offensive diplomatique de Favre contre l'Internationale

l'idée d'une réunion internationale où seraient examinées et résolues toutes les questions soulevées par l'insurrection des passions aveugles coalisées contre la raison et le droit. Je crois qu'il faut attaquer et confondre l'erreur, en même temps rechercher les remèdes pratiques à des souffrances et à des injustices réelles. Je serais heureux que M. DE THILE et le prince de Bismarck partageassent mon avis. Quand ils auront pensé, quand ils auront étudié les faits, j'accueillerai avec reconnaissance l'expression de leurs opinions. Ni les uns, ni les autres, nous n'abandonnerons rien de notre indépendance politique en nous rencontrant sur le terrain commun de la morale et de la science économique.

Signé: J. Favre.

Versailles, le 10 octobre 1871, 12 h. 15.

Pour M. Pouyer-Quertier.

J'ai reçu vos dépêches et j'en suis extrêmement touché. Remerciez le prince de Bismarck de ses sentiments pour moi. Je crois mériter la confiance de la France et de l'Allemagne parce que je veux résolument la paix, l'apaisement des passions nationales et, en ce qui concerne la France en particulier, l'acquittement de ses engagements, la libération de son territoire, l'équilibre de son budget et sa réorganisation complète. Pour moi, je ne désire que de terminer cette oeuvre le plus tôt possible, afin de pouvoir rentrer dans le repos. Je ne crois pas à un changement de personnel cet hiver, car l'opinion en faveur du gouvernement se manifeste d'une manière éclatante. Les deux extrêmes de gauche et de droite sont partout battues dans les élections départementales, et les Bonapartistes notamment sont en pleine déroute. Le prince de Bismarck n'a donc pas de précautions financières à prendre; il restera quoi qu'il arrive en face des mêmes personnes. Tout ce qu'il fera pour le gouvernement sera fait pour la France, pour l'Europe et pour le repos général. Dites lui que je lui conserve les sentiments qui lui sont voués par tous ceux qui l'ont vu de près et qui ont pu apprécier sa capacité supérieure et sans rivale.

Croyez-moi, cher ami, à mon inviolable attachement.

Signé: Thiers.

II° - TÉLÉGRAMMES À LONDRES

Versailles, sans date.

[Récit de la journée du 18 mars 71].

A l'ambassadeur.

Le gouvernement a voulu faire cesser un état de choses menaçant pour la sécurité publique: nous ne pouvions souffrir que les hauteurs de

Montmartre et des Buttes-Chaumont fussent couronnées de canons et ces quartiers hérissés de barricades. Avant-hier samedi, matin, nous avons fait enlever ces positions presque sans coup férir, mais immédiatement après les gardes nationaux et la foule se sont précipités sur les soldats, les ont désarmés aux cris de „Vive la ligne”; à partir de ce moment, aucun effort n’a pu contenir les troupes, et la situation est devenue si grave que, pour ne pas aboutir à la désertion de l’armée, le gouvernement a été dans la nécessité d’abandonner Paris et de se retirer à Versailles près de l’Assemblée. L’Assemblée tiendra aujourd’hui sa première séance, elle va appeler tout le pays autour d’elle. Du reste, je ne crois pas que la dédition puisse avoir un long succès. Les bataillons de la Garde nationale dévoués à l’ordre commencent à rougir de leur inertie; ils se reforment. L’amiral Saisset vient d’être nommé par nous leur commandant en chef. Nous comptons sur son énergie. Les maires de Paris sont réunis et de ce commun effort naîtra une action efficace ramenant le retour de l’ordre, je l’espère, sans guerre civile. Je vous tiendrai au courant des événements.

Signé: Jules Favre.

Versailles, 8 juin 1871, 10 h. 30, matin.

A. M. Gavard.

J’ai toujours pensé comme vous qu’il serait inutile et dangereux de provoquer de la part de l’Angleterre une explication en thèse générale, sur la question d’*extradition*. Il vaut mieux procéder par cas spécial, et nous n’insisterons qu’en face d’un inculpé sérieusement compromis. Nous avons arrêté beaucoup de prisonniers. On a saisi des papiers nombreux. Si les charges que renferment ces documents s’appliquent à un individu réfugié en Angleterre, nous demanderons nettement l’extradition et nous ferons connaître très exactement les circonstances qui établiront sa complicité avec les gens de la Commune.

Signé: Jules Favre.

Si vous consultez un avocat anglais, ayez grand souci de ne pas lui demander une *décision*, mais simplement un *conseil* que nous serons libres de ne pas suivre.

Versailles, 17 juin 1871, 6 h. 30, soir.

Un député m’a averti qu’il voulait m’interpeller sur un comité qui s’est formé à Londres pour protéger les membres de l’insurrection parisienne qui chercheraient asile en Angleterre. Ce comité existe-t-il? Comprend-il, comme on me l’affirme, des membres du Parlement? Avez-vous connaissance de la présence à Londres de quelques-uns des insurgés autres que Beslay? J’ai besoin d’être renseigné de suite, les interpellations devant avoir lieu lundi.

Signé: Jules Favre.

Versailles, 11 septembre 1871, 7 h. 35, soir.

Le Ministre de l'Intérieur autorise le départ de votre agent pour Calais.

Signé: de Rémusat.

Versailles, 14 septembre 1871.

Le Ministre de l'Intérieur vient d'adresser de nouvelles instructions au Commissaire de police de Calais. Il lui a enjoint d'aider de tout son pouvoir à l'accomplissement de la mission de votre agent.

Signé: de Rémusat.

Versailles, 15 septembre 1871.

Le Préfet du Pas-de-Calais a reçu du Ministre de l'Intérieur des instructions formelles et conformes à ses indications.

Signé: de Rémusat.

III° - TÉLÉGRAMMES DE LONDRES

Londres, 18 avril 1871, 5 h. 5, soir.

Des émissaires de l'insurrection ont tenté d'acheter ici des cartouches. Ils n'ont pas réussi faute d'argent. J'enverrai la suite de ces renseignements.

Signé: Gavard.

Versailles, 26 mai 1871.

A. M. Gavard.

Je reçois de Lord Lyons communication d'un télégramme qui me prévient que „le capitaine Shaw, commandant des pompiers de Londres, fait offre d'organiser et de transporter à Paris dans les vingt-quatre heures un corps complet de pompiers habiles”. Je vous prie de remercier sincèrement Lord Granville et de lui dire que nous acceptons cette offre avec reconnaissance. Nous avons besoin des pompiers et surtout des pompes. Vous voudrez bien vous mettre en rapport de suite avec le capitaine Shaw et tout organiser pour que le départ ait lieu le plus promptement possible. Je vais m'entendre avec le Maréchal Mac-Mahon présent à Paris pour vous indiquer la voie qui devra être suivie, mais j'ai tenu à ne pas perdre une minute et à vous prévenir de suite.

Signé: J. Favre.

Versailles, 26 mai 1871, 2 h. 30, soir.

A. M. Gavard.

Le Maréchal me télégraphie à l'instant que nos pompiers sont maîtres du feu. Je vous prie donc de faire dire au capitaine Shaw ainsi qu'à ses pompiers que nous sommes pénétrés de gratitude pour l'offre généreuse qu'ils nous ont faite, mais qu'il nous est possible de leur épargner les fatigues et les périls auxquels ils nous proposaient de s'exposer. Remerciez de nouveau de ma part Lord Granville en lui faisant part du contre-ordre du Maréchal.

Signé: J. Favre.

Londres, 18 juin 1871, 4 h. 10, soir.

Vous trouverez dans ma dépêche du 6 juin, Direction politique, l'avis de la formation du *Comité d'assistance aux personnes inculpées à raison de leur complicité dans les derniers troubles*. Au nom de Sir Dilke, membre du Parlement, il faut ajouter ceux de MM. Mundel, l'ancien ouvrier ayant acquis une fortune considérable, Jacob Bright, frère du ministre, James White et Campbell tous également députés. Lord Granville dans une conversation à laquelle il tient à maintenir un caractère tout privé, m'a dit que la formation d'un semblable comité n'avait rien de contraire aux lois, que ce n'est pas la sympathie pour l'insurrection, mais le désir de faire respecter la tradition du droit d'asile qui a provoqué la formation du comité.

Je n'ai rien à ajouter à ma dépêche du 16 au sujet du réfugié présent à Londres. Les informations des agents que j'emploie confirment celles du colonel Anderson. La maîtresse de Félix Pyat, la femme Rigaut, couturière que je fais suivre, vient de quitter l'Angleterre.

Ce sont les Bonapartistes qui se remuent le plus. Ils ont acheté le journal *l'International* qui a publié hier un nouveau manifeste de Clément Duvernois. Ils se réunissent dans la Cité chez un M. Larivière. Leur principal agent est un nommé Michel qui n'est autre que l'ancien agent Lagrange.

J'enverrai demain l'adresse de la Société internationale, signée Lucraft et Odger et qui s'attaque aux capitalistes.

Je remercie V.E. de ses instructions au sujet de l'ouverture de l'Exposition. Je m'y conformerai. L'Ambassadeur et le consul général seront représentés. Lord Granville m'a prévenu officiellement que le prince de Galles se rendrait demain à l'exposition.

M. Schneider du Creusot et le prince Lucien Murat demandent des passeports; puis-je autoriser la délivrance par le consul général?

Signé: Gavard.

Londres, 21 juin 1871, 4 h. 56, soir.

Le consul général a délivré hier un passeport à Piétri 'le secrétaire de l'Empereur. Le rédacteur de la *Situation* Hügelmann est parti également par Bordeaux. On a remarqué le départ de quantité de Français mal famés. Le consul général me prie de rappeler à V.E. les propositions qu'il lui a adressées sous le timbre commercial pour les modifications à introduire dans son personnel. Je certifie que le service ne peut se continuer dans les conditions annoncées. Je me réfère aux conditions exposées dans la lettre du 12 juin.....

Signé: Gavard.

Londres, 24 juin 1871, 6 h. 36, soir.

...Le Ministre de l'Intérieur m'a très loyalement offert son concours pour vérifier le fait de la présence de Félix Pyat, en ayant soin de me faire observer qu'il se réservait la question politique ou plutôt judiciaire que sa découverte pourrait soulever, et il a invité le colonel Anderson à faire immédiatement les recherches que je lui demanderai.

Signé: Gavard.

Londres, 12 juillet 1871, 4 h. 25, soir.

On signale comme présents à un meeting dans la salle des réunions de l'Internationale dans le quartier de High Born les nommés Seraillié (sic) et Tibaldi, qui seraient portés sur les listes des individus compromis dans l'insurrection. On cite également un colonel Rosalowsky, aide-de-camp de Dombrowski, le capitaine Savio, et un individu désigné sous le nom de Rovart, qui aurait dirigé le service des télégraphes sous la Commune. Dans le cas où la présence et l'identité de ces individus seraient constatées, je vous prie de me faire savoir si le gouvernement a l'intention de les poursuivre et de m'expédier, s'il y a lieu, les pièces nécessaires.

Signé: de Broglie.

Londres, 27 juillet 1871, 9 h. 20, matin.

Un renseignement important vient de m'être donné. Félix Pyat est à Malaga chez un nommé Don André B. Prat. C'est à cette adresse qu'on lui écrit sous double enveloppe. La seconde ne porte que les initiales M.R. du nom de Moses Robert. Il est détenteur d'une somme de 6.000 livres qu'il désire faire passer en Angleterre au Président de l'Internationale; j'ai invité son correspondant à le laisser envoyer la somme en Angleterre en réservant de la faire saisir, mais en même temps, il est nécessaire que notre consul à Malaga vérifie avec la plus grande diligence et le plus grand secret l'exactitude du renseignement que je

vous envoie. Que l'ambassadeur à Madrid prenne ses mesures pour faire arrêter immédiatement Félix Pyat après avoir constaté son identité. Il sait que l'extradition est applicable à l'Espagne et s'est retiré à Malaga, croyant que, dans cette ville, on ne l'inquiéterait pas. Faites-moi en même temps envoyer quelques lignes de sa main pour que je les compare à l'écriture de la lettre qui a été communiquée et qui présente tous les caractères d'authenticité. Je crois qu'il serait utile d'envoyer des instructions télégraphiques à M. PARTIOT pour que le grand criminel que nous recherchons ne puisse nous échapper.

Je répète l'adresse qu'il donne pour sa correspondance: Senor Don André B. Prat à Malaga, Chafarinas (c'est sans doute le nom d'un quartier). S'il ne demeure pas chez cet individu, il doit y venir sous le nom de Moses Robert.

Je vous envoie par la poste copie de sa lettre datée de Chafarinas, 1^{er} 16 juillet.

Signé: de Broglie.

Londres, 28 juillet 1871.

Le gouvernement désire-t-il recouvrer deux morceaux de la spirale de la colonne Vendôme, la tête du Prince Eugène et celle d'un mame-luck? Le détenteur inquiet de la surveillance dont il est l'objet est prêt à les céder pour 200 francs.

Le PALL MALL a nié l'authenticité des ordres d'incendier la Bourse et les Finances signés PARENT et FÉRÉ dont les fac-similé ont été publiés dans les journaux anglais. Pouvez-vous me faire savoir où sont les originaux qui ont été pris par M. d'Armaillé sur le corps d'insurgés tués? Il serait utile de ne pas laisser l'opinion de ce pays s'égarer sur la participation aux désastres de Paris des membres de la Commune arrêtés et poursuivis.

Signé: de Broglie.

Londres, 1^{er} août 1871.

Je confirme les renseignements de ma lettre d'hier (Cabinet).

Dereure, Mégy, Dubisson, Andrieux, Lissagaray, Monterot, Dessès sont à Londres et j'ai leur adresse. Je vous ai déjà signalé la présence de Serrailé.

Dubisson, l'auteur du massacre de la place Vendôme, a pris le nom de Palmers; il s'embarque demain pour Buenos-Ayres à bord d'un navire belge avec beaucoup de caisses. Si vous voulez que nous tentions de l'arrêter, envoyez-moi des instructions et les documents nécessaires pour demander l'extradition. Faites-les apporter par un agent qui certifiera son identité.

On m'assure que Henry et Eudes sont à Paris et qu'ils ont entre leurs mains des valeurs considérables; je pourrai dans quelques jours donner des indications plus précises.

Hagelmann demeure à Paris, 47 rue de Rennes, sous le nom de RANASS, il est en rapports avec les gens de la Commune.

Bergeret est à Jersey, où il va publier une brochure intitulée: *La vérité sur la Commune de Paris* et un journal hebdomadaire intitulé *Le Dix-huit mars*. C'est le journal bonapartiste *La Situation* qui imprime en ce moment les affiches. Il est essentiel de ne pas ébruiter surtout ces derniers renseignements. La moindre indiscretion compromettrait la suite des informations que j'attends.

Signé: de Broglie.

Londres, 5 août 1871, 3 h. 45, soir.

La Cecilia est arrivé à Londres. Il a rendez-vous jeudi avec Victor Hugo, qui s'annonce pour mercredi. Si vous croyez qu'il y ait quelque mesure à prendre ou à réclamer à son égard, envoyez-moi des instructions en temps utile.

Signé: de Broglie.

Londres, 15 août 1871.

Un passeport belge visé au consulat général a déjà servi à faire sortir de France trois individus compromis dans l'insurrection. Ce même passeport a été expédié par la poste d'hier au soir à l'adresse suivante: MIGNAC, marchand de vins, 75 rue Rochechouart, Paris. Il doit servir à un nommé Jean Gonin, ancien employé au chemin de fer du Nord, ou à un nommé Devicque (ou Davicque), chef de bataillon, qui a combattu dans le Père-Lachaise, après la prise de la Roquette. Il paraît très important de surveiller la maison Mignac et de n'arrêter le porteur du faux passeport qu'après son départ de Paris, pour ne pas éventer cette source d'informations. Ne pourrait-on pas faire signer les passeports belges, tout au moins par leurs porteurs, à la sortie de France.

Signé: Gavard.

Londres, 11 septembre 1871, 3 h. 30, soir.

Un agent qui est intéressé à nous renseigner exactement m'apporte l'avis suivant:

Félix Pyat est dans une campagne aux environs de Calais avec Cournet. Cette campagne a été louée par un parent de Cournet, employé comme officier dans le port. Un des garçons de Thiery, le coiffeur de Londres, doit partir demain soir pour porter à Pyat un

passport anglais. L'agent offre de partir ce soir ou demain matin pour se mettre en rapport avec le commissaire à Calais, attendre le porteur du passeport et le suivre, jusqu'à la maison. Je vous prie de bien vouloir me faire savoir votre réponse par *oui* ou par *non* avant douze heures. Si le Ministre de l'Intérieur accepte la proposition, je ferai partir l'agent avec une lettre pour le commissaire de Calais, que l'on prévendra directement à Versailles.

Signé: de Broglie.

Londres, 14 septembre 1871, 1 h. 55, soir.

Il me paraît important d'envoyer de nouvelles instructions au commissaire de Calais. Il craint de se compromettre en mettant la main sur les trois individus dont on retrouve la trace d'après les indications de l'agent envoyé de Londres. Tout retard peut faire manquer l'opération. Je crains que les bureaux télégraphiques de Calais ne soient pas sûrs.

Signé: de Broglie.

Nous pensons que ces documents appliqués à divers instants de la Commune, depuis le 18 mars même, et de l'après-Commune, peuvent avoir, par des biais divers, quelque utilité pour l'histoire des faits et des hommes. Mais le plus curieux est peut-être le télégramme de Jules Favre à l'ambassadeur de France à Londres donnant une version de la journée du 18 mars: est-il sincère, ou veut-il susciter dans l'esprit du duc de Broglie une interprétation erronée des événements parisiens?